SORDE-L'ABBAYE

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 11 avril 2025 à 18h30

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 10

Date de la convocation : 07/04/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
Le onze du mois d'avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de SORDE-L'ABBAYE,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire.

Présents : Mme LABORDE Marie Françoise, Mme THUILLIER Fabienne, M. CASSIO Michel, Mme BROUSTICK Marie-Laure, M. DEYRES Bruno, M. LABEYRIE Jean-Paul, M. LAPEYRE Thibault, Mme NAZAIRE Sylvie, M. POUY Gilbert, Mme SAPHORE Isabelle, M. TRESSE Jacques.

Absents excusés : Mme DA ROCHA Céline, M. BAREIT Sébastien, M. SAPHORE Didier

Mme. THUILLIER Fabienne est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2025.
- Vote du compte de gestion 2024.
- Vote du compte administratif 2024.
- Affectation des résultats 2024.
- Vote du budget primitif 2025.
- Vote des taux des taxes locales.
- Vote des subventions versées aux associations.

- Questions diverses

Point 1 : Résultat 2024 *(annexe tableaux détaillés).*

Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 461 359,40€
Local pétanque charpente 1 032,00 € et réfection installation électrique 4 839,41 €, stores école 4 112,83 €, stores mairie 1 999,04 €, capteurs église 5 454,00 €

Recettes réalisées : 642 910,52 €
Camping : 16 563,74 €

Résultat de fonctionnement : 181 551,12

Investissement :

Dépenses réalisées : 134 243,60 €
Achats : cellule de refroidissement 3 538,80 € et lave-vaisselle salle des fêtes 5 390,40 €
Travaux : menuiseries salle des mariages 29 240,64 €
Honoraires maître d'œuvre : 15 300 €

Recettes réalisées : 71 697,45 €

DRAC MOE église : 12 960 €

Département CRTE 2023 menuiseries salle du conseil : 4873,44€

DETR menuiseries salle du conseil : 4 873,44 €

Résultat d'investissement : -62 546,15

- **Résultat de clôture exercice 2024 : 119 004,97**

VOTE DU COMPTE DE GESTION

2024

Mme la maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice.

Mme la maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

Le conseil municipal ,
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2024

Après présentation du Compte Administratif 2024, Mme la maire, LABORDE FRANÇOISE se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à THUILLIER FABIENNE, adjointe au maire, pour permettre à l'assemblée de voter le CA 2024 et d'arrêter ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	158 289,90
	Réalisé :	134 243,60
	Déficit d'invest. reporté	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	158 289,90
	Réalisé :	71 697,45
	Excédent d'invest. reporté	
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	605 761,40
	Réalisé :	461 359,40
	Déficit de fonct. reporté	
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	605 761,40
	Réalisé :	642 910,52
	Excédent de fonct. reporté	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercicie		
	Investissement :	-62 546,15
	Fonctionnement :	181 551,12

Résultat global : 119 004,97

AFFECTATION DES RESULTATS
2024

Réuni sous la présidence de Mme la maire, LABORDE FRANÇOISE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**181 551,12**
- un excédent reporté de :	**0,00**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**181 551,12**
- un déficit d'investissement de :	**62 546,15**
- un excédent des restes à réaliser de :	**0,00**
Soit un besoin de financement de :	**62 546,15**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024	**181 551,12**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (**1068**)	**62 546,15**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (**002**)	**119 004,97**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (**001**)	**62 546,15**

Point 2 : Etat de la dette 2025

ANNEE		EMPRUNTS	Taux	DUREE	MONTANT CAPITAL	Remboursement du capital	Capital restant dû	Intérets	dernière échéance
2008	Caisse d'épargne	Refection Rue Bourg Neuf	4,81%	20	300 000,00 €	19 628,62 €	64 734,49 €	4 057,87 €	10 mars 2028
2017	Crédit agricole	Extension et mise en conformité salle des fêtes	2,96%	15	250 000,00 €	17 024,47 €	113 756,50 €	3 856,63 €	3 janvier 2031
2024	Crédit agricole	Tracteur	4,52%	10	69 000,00 €	5 863,49 €	57 526,59 €	2 865,23 €	25 avril 2033
		TOTAL COMMUNE			**619 000,00 €**	**42 516,58 €**	**236 017,58**	**10 779,73 €**	

Point 3 : Budget principal 2025

- <u>Les éléments sur la section fonctionnement pour 2025</u>
  - **Dépenses**

Commission culture : 2000€
Mise en péril RECALDE : 29 000€
Montant des subventions associations : 5 520€.

  - **Recettes**

Camping : location les nuits de Cassiopée : 9 000 €
Vote des taux des taxes locales :
TH : 10 %
TFB : 35,44 %
TFPNB : 45,43 %

- 2023 : 199 801 € taxes foncières et habitations
- 2024 : 211 991,00 € taxes foncières et habitations
- 2025 : 220 8440 € attendus

- <u>Les éléments sur la section investissement pour 2025</u>

Les dépenses prévues pour cette année :

- Eclairage public SYDEC : 15 000 €
- Enfouissement réseaux Carrère du Poun : 8 700€
- Maître d'œuvre travaux église 165 000 €
- Aménagement du SAHUC : 72 000€

Les recettes prévues :

DRAC : 43 200 €

Amendes de police : 50 000€

EPFL : 13 000€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF
2025

Réuni sous la présidence de Mme la Maire LABORDE FRANÇOISE
vote les propostions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025

Investissement

Dépenses	333 046,15
Recettes	333 046,15

Fonctionnement

Dépenses	605 354,15
Recettes	605 354,15

2025-012 VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,
Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,
Madame le Maire rappelle que par délibération du 4 avril 2024, le Conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,44 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 45,43 %
- taux de taxe d'habitation (TH) : 10,00 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal,
DECIDE :

- de ne pas modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024 et de les maintenir à :
  TH : 10 %
  TFB : 35,44 %
  TFNB : 45,43 %
- de charger Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2025-013 VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

	LIBELLE	REALISE EN 2024	SUBVENTION DE BASE 2025	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	TOTAL SUBVENTION 2025
1	COMITE DES FETES	3000,00	100,00	2900,00	3000,00
2	LA BOULE DE L'ABBAYE	0	100,00		100,00

3	ASS.SPORTIVE SORDAISE (PELOTE)	100,00	100,00		100,00
4	LOUS BECARDS "3ème âge"	100,00	100,00		100,00
5	LES AMIS DE SORDE	100,00	100,00		100,00
6	ACCA DE SORDE L'ABBAYE	400,00	100,00	300,00	400,00
7	PEYREHORADE SPORTS SECTION FOOT	200,00	100,00		100,00
8	CLIQUE ET HARMONIE	100,00	100,00	200,00	300,00
9	ASS.MUSICALE DES GAVES	300,00	100,00	200,00	300,00
10	DON DU SANG	100,00	100,00		100,00
11	PEYREHORADE SPORT NATATION	100,00	100,00		100.00
12	RELAIS SAISONNIER	320,00		320,00	320,00
13	SECOURS POPULAIRE	100,00	100,00		100,00
14	SORS DE CHEZ TOI	200,00	100,00		100,00
15	PEYREHORADE SPORTS JUDO	100,00	100,00		100,00
16	Self défense combat secourisme		100,00		100,00
17	Cap'sens		100,00		100,00
		total	**1600,00**	**3920,00**	**5520,00**

- Questions diverses

Site internet : WEBPUBLIC 40 par l'ALPI

Essentiel :
Cette formule permet une mise en ligne rapide d'un site internet à des coût réduits et adaptés aux plus petites collectivités.

adhésion au service : **240€** chaque année
création d'un site : **330€**
Ce qui fait **570€** l'année de la création du site, puis **240€** les années suivantes.
Vous pouvez activer une des options détaillées dans le guide de démarrage à tout moment, cela n'impacte pas la mise en ligne.

Avancé :
Cette formule est plus couteuse, moins rapide à mettre en place car le travail de personnalisation est plus poussé, donc plus long. Plutôt pris par les moyennes/grandes collectivités.

adhésion au service : **280€** chaque année
création d'un site : **600€**
Ce qui fait **880€** l'année de la création du site, puis **280€** les années suivantes.
Vous pouvez activer une des options détaillées dans le guide de démarrage à tout moment, cela n'impacte pas la mise en ligne.

Une fois le site en ligne, il faudra rajouter le coût de **l'audit d'accessibilité**, nécessaire pour la mise en conformité :

- Essentiel : 900€
- Avancé : 1200€

Antenne 4G FREE :
La mise en service du poste de transformation énergie interviendra qu'au 22 mai, ensuite nous devront attendre après Enedis pour la pose de la logette. La mise en service pour les utilisateurs devrait intervenir courant juillet.

Maison Lombarde : PC accordé le 9 avril 2025

Villages d'avenir : études de faisabilité CCI
Paysages et cadre de vie : visite conseil mardi 8 avril

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20 h 45.

Le Maire
LABORDE Marie-Françoise

La secrétaire de séance
THUILLIER Fabienne